# dével o p p e m e n t Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère C u l t u r e l

Délégation au développement et aux affaires internationales

communication

Culture

Département des études, de la prospective et des statistiques Bulletin du département des études, de la prospective et des statistiques, 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris cedex 01 – 🕿 01 40 15 79 25 – 🏢 01 40 15 79 99

Développement culturel est téléchargeable sur le serveur du Ministère de la culture et de la communication: http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-devc/dc152.pdf Nº 152 - Octobre 2006

### L'archipel économique du cirque

#### Gwénola David-Gibert

L'image d'Épinal du cirque « de notre enfance » résiste mal à l'analyse économique : le chapiteau n'est plus l'espace de jeu privilégié, l'itinérance n'est pas le mode de diffusion le plus courant, la pluridisciplinarité n'est plus la règle tandis que la longévité dynastique devient une exception... C'est au contraire un secteur jeune et foisonnant et qui se dessine, investissant différents lieux de représentation, plusieurs champs artistiques, diversifiant ses débouchés et multipliant les « petites formes » plus faciles à vendre.

L'émergence du cirque contemporain n'a pas seulement chamboulé les codes esthétiques : elle a radicalement modifié les processus de création, les modes d'organisation et de fonctionnement, les marchés... en somme les conditions mêmes de l'équilibre financier des compagnies et du secteur. Autrement dit, elle s'est accompagnée d'une mutation du « paradigme économique », qui relève aujourd'hui d'une économie de service public. Bien que, du fait de ses coûts et contraintes spécifiques, l'itinérance trace un trait d'union entre les genres, les arts du cirque méritent bien leur pluriel, tant les logiques à l'œuvre diffèrent. Il n'existe pas une économie, pas un marché, mais plusieurs, qui se juxtaposent et ne se chevauchent que partiellement, certains connaissant une situation plus tendue que d'autres, la multiplication des propositions et des troupes ayant accentué le déséquilibre offre/demande. Secteur fragile qui, à l'instar d'autres disciplines du spectacle vivant, conjugue difficilement innovation et impératifs marchands, le cirque est particulièrement vulnérable aux aléas, par la nature même de son activité. Si l'action volontariste des pouvoirs publics a stimulé l'essor des formes contemporaines, au nom d'une mission de soutien à la création, la vitalité du réseau de production et de diffusion, condition indispensable à l'autonomie des artistes, semble encore bridée par nombre de freins et frilosités.

#### Artistes et compagnies : une réalité loin de l'image d'Épinal

Les 431 compagnies de cirque françaises recensées<sup>1</sup> se répartissent en trois grandes catégories selon le genre artistique: classique (11 %), contemporain (52 %) et « Ni-Ni » (37 %). Ces « Ni-Ni » correspondent souvent à des artistes qui, sans s'inscrire dans une filiation circassienne, proposent des spectacles de facture plus traditionnelle que contemporaine. Ce secteur est jeune et fécond : deux tiers des compagnies (67,7 %) ont moins de 10 ans (voir graphique 1). On peut supposer que cette configuration est l'effet d'un babyboom engendré par la multiplication d'écoles de cirque à la fin des années 1980.

<sup>1.</sup> Voir encadré méthodologique page 9.

#### Le déclin du chapiteau

À l'instar des compagnies de théâtre et de danse, l'Île-de-France arrive largement en tête des régions d'implantation des compagnies de cirque (40 %), suivie par le sud et l'ouest (près de 30 % à eux deux). Du point de vue du statut juridique, une très nette différence apparaît selon le genre : alors que les cirques contemporains et « Ni-Ni » (hors artistes individuels) plébiscitent à 95 % la forme associative (loi 1901), 70 % des cirques classiques sont des sociétés commerciales. La césure se retrouve sur les espaces scéniques de jeu et les choix de l'itinérance. Si le chapiteau reste certes un emblème pour le cirque classique, il a toutefois globalement perdu la première place qu'il occupait autrefois au profit de la salle et du plein air. Moins d'une compagnie sur quatre en possède un, tandis que 42,5 % des entités recensées en cirque appartiennent également au secteur des arts de la rue. Les troupes tendent aujourd'hui à diversifier leurs lieux de représentation.

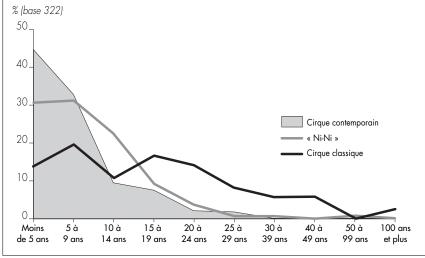
#### Art clownesque et jonglage en tête

Les 22 disciplines pratiquées témoignent de la diversité des champs artistiques investis (voir graphique 2). Le jonglage arrive en tête (41,5 %), suivi par l'acrobatie aérienne, le clown et l'acrobatie. Reflet d'une mutation artistique et de contraintes économiques, le nombre de disciplines convoquées dans un spectacle s'est resserré, et seulement 10 % des compagnies déclarent pratiquer « toutes les disciplines » alors que c'est le cas pour plus de 50 % des cirques classiques.

#### L'abondance des « petites formes »

L'abondance des « petites formes » au détriment des grosses productions est également une évolution que soulignent les caractéristiques de 427 spectacles dénombrés en 2002, proposés par 309 compagnies : le plus grand nombre d'entre eux ne réunissait que de 1 à 4 artistes sur le plateau, durait entre 30 minutes et 1 h 30, s'adressait à des jauges de 100 à 500 places (voir graphique 3). Si la répartition par prix de vente fait apparaître une segmentation du marché relativement équilibrée, allant de moins de 800 euros à 8 000 euros, les « grosses » productions sont en revanche rares (0,3 %). Quant à la durée d'exploitation d'une création, elle atteint en moyenne trois ans, soit nettement plus que dans le domaine du théâtre.

## Graphique 1 – Répartition des compagnies par âge selon le genre artistique



Base construite à partir des données de HorsLesMurs.

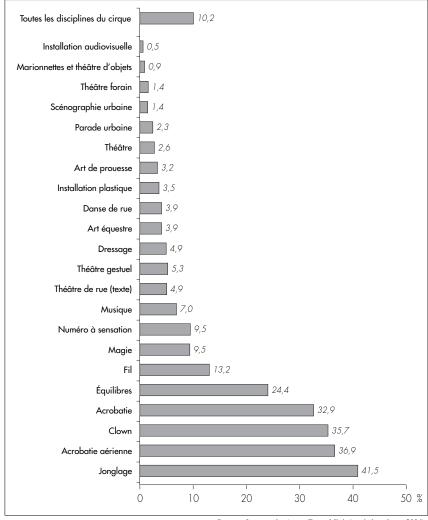
Source : Les arts du cirque (DEPS, Ministère de la culture, 2006).

## Le cirque : une activité à part ?

#### L'itinérance, une particularité du cirque

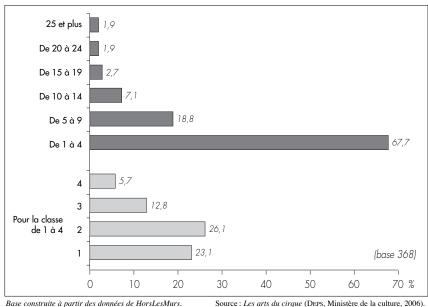
L'itinérance, ce n'est pas simplement le fait de passer de lieu en lieu; c'est également le transport, le montage et le démontage de la structure de représentation complète, y compris donc les équipements permettant l'accueil du public. Posséder son propre lieu de représentation constitue pour le cirque classique non seulement une évidence artistique mais souvent aussi un impéra-

Graphique 2 – Répartition des compagnies selon la discipline



Source: Les arts du cirque (DEPS, Ministère de la culture, 2006).

Graphique 3 – Répartition des compagnies selon le nombre d'artistes sur le plateau (du dernier spectacle créé)



Base construite à partir des données de HorsLesMurs.

Source: Les arts du cirque (DEPS, Ministère de la culture, 2006).

tif économique pour pouvoir vendre, les recettes provenant essentiellement de la billetterie. Le développement de la vente de spectacles aux comid'entreprise pour des arbres de Noël, telle que la pratiquent le cirque Pinder-Jean Richard ou le cirque Phénix (Européenne des spectacles), ne concerne en effet que peu de grandes enseignes. Par ailleurs, disposer de son propre chapiteau évite les coûts d'adaptation, d'une scène à l'autre, de numéros exigeant une grande précision. Pour les cirques contemporains, le choix du chapiteau et du nomadisme relève de préoccupations d'ordre éthique autant qu'artistique.

La notion « d'itinérance en ordre de marche » recouvre des coûts spécifiques : les investissements (gradins, chauffage, tente d'accueil, flotte de transport...) liés au dispositif d'accueil de spectacles et de spectateurs, l'achat des équipements variables liés au spectacle (lumière, son...), les frais de transport, de montage et de démontage de la structure, d'entretien et de stockage (hors période de tournée). D'autre part, le terrain accueillant le chapiteau devra aussi « en ordre de marche »: stabilisé et viabilisé, autrement dit apte à recevoir des pinces, équipé de branchements en eau et en électricité, doté de sanitaires et gardé.

Rares sont les compagnies qui tiennent une comptabilité analytique: il s'avère donc très

difficile de calculer les coûts de l'itinérance directement à partir du bilan et du compte de résultats. On peut les apprécier à travers les investissements : 165 179 euros en moyenne. Plus de la moitié (54 %) des structures ont été achetées neuves. Pour le financement, 65 % des compagnies ont reçu des subventions publiques, tandis que 27 % ont eu recours à l'emprunt bancaire.

L'itinérance induit une augmentation directe et indirecte du coût des spectacles, car les compagnies répercutent une part des frais engagés à ce titre sur le prix de vente du spectacle (voir tableau 1).

L'itinérance entraîne non seulement des coûts d'exploitation spécifiques, mais aussi un risque d'investissement plus important que dans d'autres secteurs du spectacle vivant. Ou plus exactement, ce risque n'est pas assumé par les mêmes acteurs. En effet, la construction des équipements du réseau culturel et leur maintien en ordre de marche sont généralement couverts par les subventions publiques. En outre, dans un théâtre accueillant plusieurs productions au cours de la saison, la possible péréquation entre les succès et les échecs des différents spectacles tempère le risque financier.

#### Le temps de la création : un long processus

Les transformations esthétiques qui ont bouleversé les arts de la piste depuis les années 1970 se traduisent aussi dans le mode de création des spectacles. La représentation du cirque classique se fonde sur la succession de numéros indépendants, mis au point en marge des tournées et vendus « clé en main ». Les conventions scénographiques étant strictement fixées – la piste de 13 mètres de diamètre... –, l'intégration de numé-

ros conçus initialement pour d'autres cirques est très aisée. Le renouvellement des spectacles s'effectue ainsi par fragments.

Le nouveau cirque, lui, développe en revanche une approche du spectacle où l'artiste se fait l'interprète d'une œuvre dont la cohérence repose sur une dramaturgie globale. Son fonctionnement se rapproche ainsi de celui des autres arts du spectacle vivant, avec une phase de création puis une phase d'exploitation.

Les arts de la piste se distinguent toutefois par la durée de la période de création (14 mois en moyenne) et par son échelonnement en plusieurs sessions, entre lesquelles le précédent spectacle continue d'être exploité. Moins de la moitié des compagnies (43 %) affirment rémunérer artistes durant la phase de création. Plus de la moitié d'entre elles (53,5 %) ont créé leur spectacle au cours d'une ou de plusieurs résidences, d'une durée moyenne de 37,5 jours. Les conditions d'accueil en résidence varient beaucoup, ne consistant souvent qu'en la mise à disposition de locaux de répétition. Depuis 2001, une aide à la résidence a été mise en place par le Ministère de la culture et de la communication: accordée à la structure d'accueil, elle est essentiellement destinée à financer la coproduction et le préachat d'une ou plusieurs représentations. Dans deux cas sur trois, enfin, l'accueil en résidence accompagne les subventions publiques.

Tableau 1 – Prix d'une représentation avec et sans chapiteau : exemple d'une compagnie de cirque contemporain proposant un spectacle pluridisciplinaire avec six artistes

	Sans chapiteau	Avec chapiteau
Transports (400 km)	1 608	2 574
Hébergement et nourriture (en €)	4 2 4 3	8 023
Montage/Démontage pour l'organisateur (en €)	2683	4513
Gardiennage (en €)	1 509	1 509
Total coût d'accueil (en €) dont coûts fixes dont coûts variables	<b>10 104</b> 4 29 1 5 8 1 3	<b>16679</b> 7087 9593
Prix vente pour 1 représentation (en €, TTC)	7622	12 196
Coût total du spectacle pour l'organisateur (en €)	17726	28 875
Jauge (en nombre de places)	550	550
Coût par fauteuil (en €)	32	53

Source : Les arts du cirque (DEPS, Ministère de la culture, 2006)

## En quête de partenaires pour le financement

Les montants des budgets de création sont extrêmement divers: ils s'échelonnent de moins de 1 500 euros (7 %) à plus de 450 000 euros (2 %), un petit tiers des compagnies (30 %) ayant un budget de production se situant entre 5 000 et 30 000 euros (voir graphique 4).

Les compagnies ne disposant que d'une faible capacité d'autofinancement, elles font appel aux subventions publiques, qui représentent en moyenne 27 % de leurs ressources (voir graphique 5). Concernant la production, 49 % d'entre elles ont bénéficié d'une subvention pour leur dernier spectacle. Le nombre des institutions allouant des aides à la création s'étant accru avec la décentralisation et la déconcentration, les compagnies essaient de multiplier les sources de financement. Depuis 1999, l'État a diminué ses aides directes à la création, au profit d'une diversification de ses modes d'intervention et eu égard à l'augmentation du nombre

demandes de subventions. Il continue de jouer son rôle d'effet de levier.

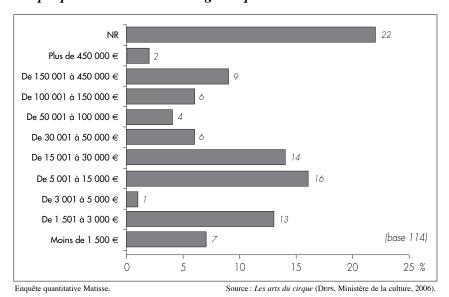
Les coproductions se caractérisent par leur émiettement. Seules 30 % des compagnies ont reçu des apports de coproductions, d'un montant unitaire souvent faible (9 000 euros en médiane).

#### Des marchés très segmentés

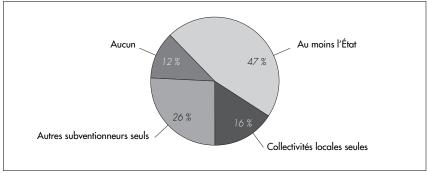
Deux logiques d'exploitation coexistent. Pour les cirques classiques, la diffusion repose sur une logique marchande: ils paient un droit de place à la commune pour pouvoir jouer et doivent rentabiliser la représentation et les coûts de l'itinérance (souvent plus 15 000 euros par jour) grâce au produit de la billetterie et aux ventes de biens et services annexes. Ne pouvant pratiquer des tarifs élevés - la clientèle populaire serait évincée -, ils effectuent des tournées intensives et maximisent le nombre de séances par lieu. Le cirque Pinder-Jean Richard, le seul à tenir encore le rythme « une ville, un jour », donne par exemple 700 représentations par an dans 170 villes différentes pour quelque 1,4 million de spectateurs.

Le réseau de diffusion du cirque classique itinérant varie en fonction de la taille du chapiteau et du potentiel de public nécessaire, donc du bassin de population. Si les petits cirques tournent dans les petites communes, les grandes enseignes s'installent, elles,

Graphique 4 - Montant du budget de production



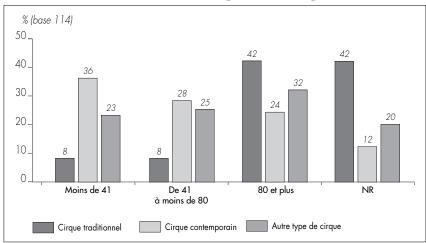
Graphique 5 – Origines des subventions reçues, entre 2000 et 2002



Enquête quantitative Matisse.

Source : Les arts du cirque (DEPS, Ministère de la culture, 2006).

Graphique 6 – Répartition des compagnies par genre selon le nombre de représentations par an



Enquête quantitative Matisse.

Source : Les arts du cirque (DEPS, Ministère de la culture, 2006).

dans les moyennes et grandes villes mais ont également pénétré un autre marché : celui des arbres de Noël que les collectivités ou les comités d'entreprise organisent.

Pour les compagnies contemporaines, le mode d'exploitation dominant est la vente du spectacle à une structure culturelle ou à une municipalité. Elles jouent rarement à la billetterie en France. Si certaines y recourent, c'est souvent, quand elles sont peu connues, pour obtenir un

« effet de vitrine », c'est-à-dire pour faire connaître le spectacle à des acheteurs et aux partenaires institutionnels ; ou quand, au contraire très renommées, elles poursuivent l'exploitation de leur création à la billetterie ou en coréalisation afin d'amortir l'investissement initial, parce que le réseau potentiel de structures acheteuses s'avère trop étroit.

Du fait des coûts fixes liés au transport et au montage/démontage du chapiteau, les compagnies itinérantes doivent jouer sur des séries plus longues et dégager des recettes de diffusion plus importantes. Elles rejoignent en cela la problématique des cirques classiques.

Bien qu'une amélioration se dessine, les réseaux institutionnels sont encore peu ouverts aux cirques contemporains. Les structures de diffusion subventionnées et les municipalités constituent leur premier marché, mais ils sont peu programmés dans les scènes nationales (voir graphique 7).

La création de festivals, qui s'est nettement intensifiée à partir de 1994, a cependant ouvert de nouveaux débouchés. Les compagnies ont d'ailleurs diversifié leurs lieux de diffusion (festivals de rue, cabarets, music-halls ou événements privés) et leurs marchés: entre 1999 à 2002, 70 % ont joué à l'étranger au moins une fois.

En fait, les marchés sont traversés par une double segmentation: d'une part, une

#### Les pôles cirque

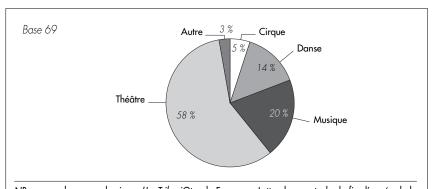
Dispositif structurant du maillage territorial, les pôles régionaux pour les arts du cirque sont des lieux pérennes de référence en matière de production, de diffusion et d'action culturelle autour des arts du cirque.

Au nombre de 11, ils comprennent:

- -4 scènes conventionnées : Circuits à Auch (Midi-Pyrénées), l'Agora à Boulazac (Aquitaine), le Carré magique à Lannion (Bretagne), l'Espace Athic à Obernai (Alsace)\*;
- 2 lieux patrimoniaux sur lesquels l'État a engagé, avec les collectivités locales, d'importants travaux de réhabilitation : le cirque Jules Verne à Amiens (Picardie), le Cirque-Théâtre à Elbeuf (Haute-Normandie) ;
- -2 projets spécifiques consacrés aux arts du cirque : le Centre régional des arts du cirque à Cherbourg-Octeville (Basse-Normandie), Les arts à la rencontre du cirque à Nexon (Limousin) ;
- 3 lieux d'installation de compagnies souhaitant assumer des missions de production, de diffusion et de formation continue : l'Institut des arts du clown à Bourg-Saint-Andéol (Rhône-Alpes) autour des compagnies les Nouveaux Nez et les Colporteurs, Le Prato à Lille (Nord-Pas-de-Calais), le Hangar des Mines/pôle Cévennes (Languedoc-Roussillon) autour du cirque Gosh.

<sup>\*</sup> Depuis 2004, une association, Les Migrateurs associés, pour les arts du cirque en Alsace, a pris le relais de l'espace Athic d'Obernai. L'Institut des Arts du clown achève sa transformation en « maison des arts du clown et des arts du cirque ». Le Pôle Cirque Cévennes est désormais installé à La Verrerie, à Alès, et indépendant du cirque Gosh.

Graphique 7 – Répartition par discipline du nombre de représentations dans les scènes nationales (saison 2001-2002)



NB: une seule œuvre de cirque (*La Tribu iOta*, de Francesca Lattuada, spectacle de fin d'année de la 12º promotion du CNAC) a été diffusée dans plus de six scènes nationales.

DMDTS. Enquête scènes nationales.

Source : Les arts du cirque (DEPS, Ministère de la culture, 2006).

stratification s'opère selon les moyens financiers des structures culturelles, d'autre part, une césure existe entre les « pionniers », qui s'engagent sur une création dès le début, puis les « suiveurs », et les structures qui programment occasionnellement des spectacles de cirque renommés.

## Le salaire comme variable d'ajustement

Le cirque est une activité à forte intensité de maind'œuvre : la masse salariale représente en moyenne 62,5 % des produits d'exploitation. Les grandes entreprises de cirque classique emploient généralement des équipes importantes, salariées en CDD ou CDI. En revanche, pour la plupart des compagnies de cirque contemporain et des compagnies « Ni-Ni ». salaires représentent charge variable, toute l'équipe, y compris le personnel administratif, est constituée d'intermittents du spectacle.

## Un secteur en quête d'équilibre

## Une juxtaposition de micromarchés

Il n'existe pas « une » mais « des » économies du cirque, pas « un » mais « des » marchés qui se juxtaposent et ne se chevauchent que partiellement. Si le clivage classique/contemporain constitue le facteur de segmentation le plus important, d'autres paramètres de différenciation interviennent et se combinent pour dessiner une cartographie où se distinguent quatre grands types d'entreprises (voir graphique 8).

- Les associations institutionnalisées de cirque contemporain, presque exclusivement des associations loi 1901, comptent plus de six personnes dans leur « noyau dur ». Itinérantes ou non, elles présentent des spectacles généralement pluridisciplinaires. Plus de 90 % des revenus de l'exploitation du spectacle proviennent de la vente de représentations à des institutions culturelles. Très institutionnalisées, elles bénéficient de subventions, les recettes propres apportant moins de 70 % du budget. Leurs principaux acheteurs sont les théâtres municipaux, les structures socioculturelles, les services culturels décentralisés, puis les festivals, et le groupe « scènes nationales/ CDN/pôles cirque ».

- Les sociétés commerciales de cirque classique possèdent généralement un chapiteau et tirent l'essentiel de leurs revenus de leurs ressources propres, par la billetterie et la vente de représentations à des entreprises d'événementiel, des centres commerciaux, des comités d'entreprise, des établissements de formation.

Les petites compagnies associatives, regroupant moins de personnes dans six leur « noyau dur », complètent leurs revenus tirés de l'exploitation du spectacle par des activités annexes (comme l'animation de stages...). Peu institutionnalisées, elles ont pour la plupart autofinancé leur création. Elles oscillent entre le secteur concurrentiel (marchés des entreprises d'événementiel, centres commerciaux, comités d'entreprise, établissements de formation, lieux associatifs, collectifs d'artistes, théâtres privés et des autres cirques), et le réseau des institutions culturelles (théâtres municipaux, structures socioculturelles, services culturels décentralisés). Leur

mode de fonctionnement présente de fortes ressemblances avec celui des petites compagnies dramatiques et chorégraphiques, ou avec celui des compagnies de théâtre de rue.

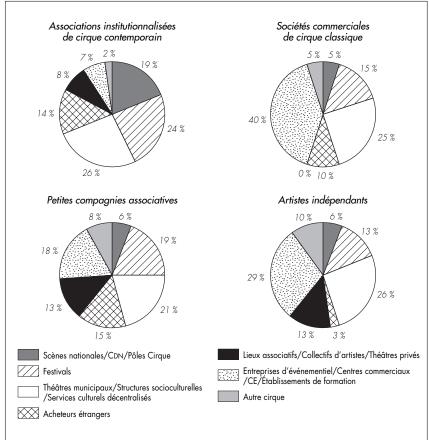
- Les artistes indépendants constituent des « microstructures » qui se produisent notamment dans le secteur de l'événementiel, du music-hall, de la variété et dans d'autres cirques.

#### L'équilibre global du marché

Il semble que la multiplication des troupes ait été plus intense que celle des débouchés, le déséquilibre variant selon les segments. Tandis que les petites formes se produisant en salle ou en rue peuvent, grâce à la modestie de leur prix, se vendre aux très nombreuses structures de diffusion municipales, centres culturels..., les spectacles d'une dizaine d'artistes et plus, surtout sous chapiteau, ne peuvent s'adresser qu'à des structures disposant d'un budget et d'un potentiel de publics importants, autrement dit les scènes conventionnées et nationales ou les CDN... qui ne sont guère légion à s'intéresser au cirque.

Comme dans d'autres secteurs du spectacle vivant, les cirques, et en particulier ceux qui sont itinérants, doivent faire face à une hausse tendancielle de leurs coûts, due à l'impossibilité de suivre les gains de productivité que réalisent la plupart des autres activités

Graphique 8 – Répartition des entreprises par type et par origine des recettes



Enquête quantitative Matisse.

Source : Les arts du cirque (DEPS, Ministère de la culture, 2006).

économiques, respectant en cela la fameuse loi de Baumol. Si le cirque traditionnel a su concilier d'une façon originale ses aspects artistiques et ses modes de fonctionnement pour trouver un équilibre économique, même fragile, la révolution esthétique introduite par le « nouveau cirque » a radicalement bousculé les conditions mêmes de l'équilibre financier qui ne peut être maintenu que grâce aux subventions publiques. La mutation esthétique s'est accompagnée d'une mutation « paradigme économique ».

Ces observations amènent à préconiser qu'il faut penser l'aide publique en articulant mieux l'amont et l'aval, en particulier pour les « associations institutionnalisées de cirque contemporain » jouent des moyennes grandes formes. Autrement dit, il faut accompagner un spectacle depuis la création jusqu'à sa présentation au public, non pas en durcissant les conditions de versement des subventions à la production (déjà soumises pour certaines à l'engagement de partenaires et à un nombre minimum de représentations), mais en incitant les structures publiques à inscrire davantage les arts du cirque dans leurs coproductions et dans leur programmation.

Source: Caisse des congés spectacles/CESTA/DEPS.

#### Quelques données sur l'emploi des artistes de cirque

Les données présentées ci-après sont extraites de la *Note de l'Observatoire de l'emploi culturel*, série « Données de cadrage », n° 34, octobre 2004 : *Le marché du travail des artistes et des techniciens intermittents de l'audiovisuel et des spectacles (1987-2001) d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles*, DEPS.

	19	87	1995		1998	200	)1
Effectifs intermittents par	catégorie profe	ssionnelle					
Artistes de cirque		71	470		715	1 10	)7
Ensemble des artistes	168	399	41 118		52416	61 82	28
Volume annuel moyen d	e travail des inte	ermittents sel	lon la catégorie p	rofessionnelle	e (en jours)		
Artistes de cirque	94	.,8	44,3		39,5	43	,4
Ensemble des artistes	87	,7	53,6		45,7	41	,8
Rémunération annuelle r	noyenne des inte	ermittents se	lon la catégorie p	rofessionnelle	e (en euros con	stants)	
Artistes de cirque	17 1	160	12 370		7 380	8 7:	20
Ensemble des artistes	139	900	10 160		8 950	8 60	60
Salaire journalier moyen	par intermitten	t selon la car	tégorie profession	nelle (en euro	os constants)		
Artistes de cirque	18		279,2		186,8	200	),9
			,		, .		,
Ensemble des artistes	158 ents par sexe se	lon la catégo	•	le, en 2001	195,8	207	7,2
Ensemble des artistes  Répartition des intermitte	158 ents par sexe sel Hom	lon la catégo imes	orie professionnel Femmes	le, en 2001	Total	207	7,2
Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque	158 ents par sexe sei Hom	<b>lon la catégo</b> imes	prie professionnelli Femmes	le, en 2001	Total	207	7,2
Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque	158 ents par sexe sel Hom	<b>lon la catégo</b> imes	orie professionnel Femmes	le, en 2001	Total	207	7,2
Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque	ents par sexe sei Hom 70	<b>lon la catégo</b> imes O 4	Femmes 30 36		<b>Total</b> 100 100	207	7,2
Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque Ensemble des artistes	ents par sexe sei Hom 70	<b>lon la catégo</b> imes O 4	Femmes 30 36		<b>Total</b> 100 100	51 ans et plus	Total
Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque Ensemble des artistes  Répartition des intermitte	ents par sexe sell Hom 76 60 ents par tranche 25 ans	lon la catégo imes O 4 d'âge selon 26-	Femmes 30 36  la catégorie prof	essionnelle, e	Total 100 100 100 1 2001 41-	51 ans	
Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque Ensemble des artistes	ents par sexe sell Hom 70 6. ents par tranche 25 ans et moins	lon la catégo imes 0 4 d'âge selon 26- 30 ans	Femmes 30 36  la catégorie prof	essionnelle, e 36- 40 ans	Total 100 100  n 2001 41- 50 ans	51 ans et plus	Total
Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque Ensemble des artistes	ents par sexe sel Hom 7 6 ents par tranche 25 ans et moins 16 11	lon la catégo imes 0 4 d'âge selon 26- 30 ans 21 18	Femmes 30 36  la catégorie prof 31- 35 ans	essionnelle, e 36- 40 ans 13 18	Total 100 100  n 2001 41- 50 ans 20 22	51 ans et plus	Total
Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque	ents par sexe sel Hom 7 6 ents par tranche 25 ans et moins 16 11	d'âge selon 26- 30 ans 21 18	Femmes 30 36  la catégorie prof 31- 35 ans	iessionnelle, e 36- 40 ans 13 18	Total 100 100  n 2001 41- 50 ans 20 22	51 ans et plus	Total
Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque Ensemble des artistes  Répartition des intermitte  Artistes de cirque Ensemble des artistes	ents par sexe sell Hom 76 6. ents par tranche 25 ans et moins 16 11	d'âge selon 26- 30 ans 21 18	rie professionnelle Femmes 30 36  la catégorie prof 31- 35 ans 18 19  selon la catégorie	iessionnelle, e 36- 40 ans 13 18	Total 100 100  n 2001 41- 50 ans 20 22 elle, en 2001	51 ans et plus	Total

#### Méthodologie

Cette étude s'est déroulée en trois phases :

- 1 Recueil des données de cadrage et construction d'une base de données.
- 2 Étude qualitative par des entretiens individuels auprès d'un échantillon diversifié de cirques, en vue de mener des analyses de cas et d'élaborer des questionnaires pour la phase quantitative.
- 3 Étude quantitative : envoi des questionnaires et relances, traitement statistiques et analyses.

Sont inclus dans le champ de l'étude tous les « spectacles de cirque » au sens classique du terme (quelle qu'en soit l'esthétique), c'est-à-dire tous les spectacles à base de plusieurs arts du cirque, présentés sous chapiteau, fixes ou itinérants ; tous les « spectacles de cirque », comportant plusieurs arts du cirque, et se présentant comme tels, même s'ils se donnent dans des espaces non classiques (dans des salles de théâtre, en rue, dans les cabarets, les écoles, etc.) ; tous les spectacles faisant appel à un seul art du cirque, quels que soient les espaces dans lesquels ils se donnent (spectacle clownesque, ou acrobatique, ou jonglé donné dans un théâtre, en rue, sous chapiteau…).

Le recensement des compagnies et enseignes a été effectué à partir des données de l'association HorsLesMurs, mises à jour en 2002, recoupées et complétées avec des informations recueillies sur les festivals, en particulier le festival off d'Aurillac où se produisent beaucoup des petites troupes professionnelles encore peu connues. La base ainsi constituée compte 431 compagnies, artistes individuels et entités dont le statut n'est pas connu.

Toutefois, les petits cirques, qui drainent 26 % des spectateurs\*, restent très complexes à dénombrer car ils n'apparaissent pas dans les statistiques de l'emploi culturel (Caisse des congés spectacles, Audiens...) et ressortissent en grande partie à l'économie informelle. Leur nombre oscillerait entre 150 et 200. En les incluant, le nombre global de compagnies de cirque se situerait donc autour de 550, mais la marge d'incertitude reste très importante.

De son côté, le Bureau de vérification des chapiteaux, tentes et structures (Bvcts) recensait 1 024 chapiteaux circulant sur le territoire en 2003, dont 550 dévolus au cirque, chiffre qui comprend les structures utilisées comme annexes ou comme toiles de secours.

Les effectifs du secteur ont connu une véritable explosion démographique. Les données sur l'emploi montrent également le déséquilibre croissant sur le marché du travail, phénomène général qui touche tous les secteurs artistiques. Ces chiffres doivent cependant être envisagés avec précaution, certains artistes de cirque pouvant se classer dans d'autres catégories (théâtre, variété...).

#### Résumé

L'esthétique du cirque a profondément changé depuis trente ans. À côté du cirque de « toujours », aujourd'hui qualifié de traditionnel ou de classique, coexistent des formes artistiques très hétérogènes, que l'on regroupe généralement, non sans difficulté, sous les labels de « nouveau cirque », de « cirque contemporain », de « cirque de création » ou d'« arts du cirque ». La diversification artistique du cirque se traduit par la grande variété des logiques économiques qui sous-tendent la production et la diffusion des spectacles.

C'est à l'identification de ces logiques et de leurs enjeux qu'est consacrée cette étude.

L'itinérance, qui consiste à présenter les spectacles dans des structures démontables et transportables (généralement des chapiteaux), n'est plus le seul mode d'existence du cirque, mais son coût est tel qu'elle impose aux artistes qui l'ont choisie – et quelle que soit leur orientation esthétique – un équilibre économique précaire, pour ne pas dire acrobatique.

Les autres modes de présentation des spectacles – en salle, en rue – apparentent l'économie du cirque à celle du théâtre mais l'en distinguent par d'autres traits spécifiques : longue durée d'élaboration des spectacles, notoriété relativement faible de la plupart des compagnies, contraintes liées aux agrès... qui impliquent des choix économiques difficiles.

La variété des marchés qu'ils peuvent investir offre aux artistes de cirque un confort relatif, du moins à ceux qui proposent des « petites formes » (solo ou duo par exemple). La création de formes « importantes » (par le nombre d'artistes qu'elle requiert) est le principal point noir d'une économie du cirque encore trop fragile.

#### **Abstract**

The aesthetic of the circus has undergone a profound change over the past thirty years. What we now term traditional or classic circus coexists alongside highly heterogeneous artistic forms which we generally group under the rather unsatisfactory labels "new circus", "contemporary circus", "creative circus" or "circus arts". This artistic diversification is evidenced by the economic logic underlying the production and broadcasting of performances.

This study is intended to identify this logic and the challenges it presents.

Touring, which involves presenting performances in demountable, transportable structures (usually marquees), is not the circus's only mode of existence. It comes at such a cost, however, that those artists who chose this route – whatever their aesthetic orientation – are forced to perform a precarious (not to say acrobatic) balancing act.

Other formulae for presenting performances – in halls, in the street – render the economy of the circus similar to that of the theatre, but a number of specific characteristics distinguish them – long preparation for shows, the relatively poor public awareness of most circus companies, constraints related to equipment, etc., which necessitate difficult economic decisions.

Circus artists can be engaged under a variety of contracts, and this is a relative plus point, at least for those offering "small forms" (solo artists or duos for example). The creation of "large forms" (by the number of artists they require) is the main black spot in a circus economy which is still overly fragile.

<sup>\*</sup> Voir « La fréquentation et l'image du cirque », Développement culturel, nº 100, Paris, Ministère de la culture, septembre 1993.

## Les ARTS du CIRQUE

## LOGIQUES ET ENJEUX ÉCONOMIQUES



sous la direction de Jean-Michel Guy et Dominique Sagot-Duyauroux

Les ARTS

de la communicat
Délégation
au développement
et aux affaires
internationales

La documentation Française

Gwénola David-Gibert

sous la direction de Jean-Michel Guy et Dominique Sagot-Duvauroux

**DIFFUSION: LA DOCUMENTATION FRANÇAISE** 

29, quai Voltaire 75344 Paris cedex 07 Téléphone 01 40 15 70 00 Télécopie 01 40 15 72 30 www.ladocumentationfrancaise.fr

208 pages, format 16 x 24 cm

ISBN: 2-11-096199-6

Prix : 25 €

à remplir et à adresser à : La Documentation française

Commande en ligne: commandes.vel@ladocumentationfrancaise.fr

Section de Ceordinates	9
Les ARTS	
du CIRQUE	
LOGIQUES ET ENJEUX ÉCONOMIQUES	
Gwénola Davin-Gisent	
zous la direction de Jean-Michel Guv et Deminique Sagor-Dusaunoux	Po
Ministère de la cultura et de la communication	de (se
Obligation as electrogramment internationalise	al
Department	(co

-	9782110961990	
RTS		
UE		25,00 €
IQUES		20,00
AVIO-GISERT		
Michel Guv -Dussunoux	Participation aux frais	
	de facturation et de port	
	(sauf pour les	
	abonnements)	
runçaise	(collissimo)	4,95 €
monta	nt total à payer	

	Nom
	Prénom
	Profession
	Adresse
	Code postal Localité
(11)	Ci-joint mon règlement
	<ul> <li>Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de</li> <li>M. l'Agent comptable de la Documentation française</li> </ul>
	☐ Par carte bancaire  Date d'expiration ☐☐☐☐☐  N° ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
Ē	Date Signature

•				
Organisme				
Adresse				
Code postal Ville		P	ays	
Les derniers ouvrages parus dans la collection « Questions de culture »	ISBN	Prix €	Nombre d'exemplaires	Total
☐ Les arts du cirque.  Logiques et enjeux économiques	2-11-096199-6	25,00		
<ul> <li>□ Création et diversité au miroir des industries culturelles</li> <li>□ Les danseurs.</li> </ul>	2-11-096197-X	30,00		
Un métier d'engagement	2-11-006123-5	30,00		
□ La mode. Une économie de la créativité et du patrimoine à l'heure du marché	2-11-005957-5	30,00		
☐ Les musiciens interprètes en France.	2-11-094278-9	25,00		
☐ Les loisirs culturels des 6-14 ans	2-11-005480-8	25,00		
☐ Regards croisés sur les pratiques culturelles	2-11-005276-7	20,00		
☐ Chiffres-clés. Statistiques de la culture. Édition 2005	2-11-005906-0	16,50		
Participation aux frais de facturation et	port <u>par ouvrage</u>	4,95	<u></u>	
Participation aux frais de facturation et			tal à payer	
		Montant to	tal à payer	
☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent co.	I Imptable de la Documen	Montant to	tal à payer	
☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent con	I Imptable de la Documen	Montant to	tal à payer	
☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent co.	mptable de la Documen  Date d'e  tudes, de la pro ex 01 –  (33) 01 40	Montant to tation frança expiration  OSPECTIVE 0 15 79 99	tal à payersise Signa e et des statis (à l'attention de M <sup>me</sup>	ture tiques Bricout)
☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent con ☐ Carte bancaire No À remplir et à adresser à : <b>Département des é</b> 182, rue Saint-Honoré – F-75033 Paris ced	mptable de la Documen  Date d'e  tudes, de la pro ex 01 –  (33) 01 40	Montant to tation frança expiration  OSPECTIV  0 15 79 99	tal à payersise Signa e et des statis (à l'attention de M <sup>me</sup>	ture tiques Bricout)
☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent con ☐ Carte bancaire No ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	mptable de la Documen  Date d'e  tudes, de la pro ex 01 –  (33) 01 40	Montant to tation frança expiration  Spective 15 79 99	tal à payersise Signa e et des statis (à l'attention de Mme	ture tiques Bricout)
□ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent con □ Carte bancaire N° □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	mptable de la Documen  Date d'e  tudes, de la pro ex 01 – (33) 01 40	Montant to tation frança expiration  Spective 15 79 99	tal à payersise Signa e et des statis (à l'attention de Mme	ture tiques Bricout)
□ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent con □ Carte bancaire Nº □ Separtement des é 182, rue Saint-Honoré – F-75033 Paris ced Nom et prénom	mptable de la Documen Date d'e  rtudes, de la pro ex 01 – (33) 01 40  culturel  146 – L'é 145 – Élé	Montant to tation frança expiration  DSPECTIV  15 79 99  Formula Formula de experiments pour	tal à payersise Signa e et des statis (à l'attention de Mme	ture tiques Bricout)
□ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent con □ Carte bancaire Nº □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	mptable de la Documen Date d'e  tudes, de la pro ex 01 – (33) 01 40  culturel  146 – L'é le	Montant to tation frança expiration  DSPECTIV  15 79 99  Formula Formu	e et des statis (à l'attention de Mme	ture tiques Bricout)
□ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent con □ Carte bancaire Nº □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	mptable de la Documen Date d'e  rtudes, de la pro ex 01 – (33) 01 40  culturel  146 – L'é 145 – Éle le mode 144 – Le	Montant to tation frança expiration  DSPECTIV  15 79 99  França frança frança frança frança frança	e et des statis (à l'attention de Mme	ture tiques Pricout) ectacle viva
□ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent con □ Carte bancaire Nº □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	mptable de la Documen Date d'e  rtudes, de la pro ex 01 – (33) 01 40  culturel  146 – L'é 145 – Éle le mode 144 – Le	Montant to tation frança expiration  DSPECTIV  0 15 79 99  Franconomie de éments pou spectacle s loisirs de ansmettre u	e et des statis (à l'attention de Mme  Pays  e la billetterie du spe ur la connaissance de s 6-14 ans une passion culturelle	ture tiques Pricout) ectacle viva
□ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent con □ Carte bancaire Nº □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	mptable de la Documen  Date d'e  tudes, de la pro ex 01 − (33) 01 40  culturel  146 − L'é □ 145 − Éle le s mode □ 144 − Le a pair □ 143 − Tra □ 142 − Le	Montant to tation frança expiration  DSPECTIV  15 79 99  To a conomie de éments pous spectacle s loisirs de ansmettre us s danseurs	e et des statis (à l'attention de Mme Pays  e la billetterie du speur la connaissance de service de	ture tiques Pricout) ectacle viva

Les ouvrages de la collection « Les Travaux du Deps » et « Développement culturel », réservés en priorité aux centres de documentation et aux bibliothèques, sont téléchargeables dès leur parution sur www.culture.gouv.fr/dep